



ASSOCIATION DES OMBUDSMANS ET  
MÉDIATEURS DE LA FRANCOPHONIE

## **Assemblée générale de l'AOMF Dakar, 28 novembre 2013**

### **Compte rendu**

#### **1. Rapport du Président de l'AOMF (voir le rapport complet joint)**

- Consolidation du Recueil de doctrine
- Élargissement et renforcement de l'AOMF
- Financement de projets de membres via « l'appel à projet »
- Soutien aux jeunes institutions
- Formation au Centre de Rabat
- Promotion des droits de l'enfant
- Financement de l'AOMF
- Communication de l'association

***Le Rapport du Président est adopté.***

#### **2. Rapport du Secrétaire général (voir le rapport complet joint)**

- Mise en œuvre de la programmation
- Site internet de l'AOMF : [www.aomf-ombudsmans-francophonie.org](http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org)
- Fonctionnement du Secrétariat permanent
- Organisation des rencontres et formations
- Relations avec l'OIF
- Contacts de l'association

***Le Rapport du Secrétaire général est adopté.***

#### **3. Rapport du Trésorier (voir le rapport complet joint)**

- Point sur les cotisations
- Principales dépenses et recettes 2012
- Principales dépenses et recettes 2013
- L'espace de coopération renforcée

***Le Rapport du Trésorier est adopté.***

Secrétariat permanent de l'AOMF  
7, rue Saint-Florentin – 75008 PARIS (France)  
Tél. : + 33 (0)1 53 29 23 45 - Fax : + 33 (0)1 53 29 22 45  
[secretariat.aomf@defenseurdesdroits.fr](mailto:secretariat.aomf@defenseurdesdroits.fr)  
[www.aomf-ombudsmans-francophonie.org](http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org)

#### 4. Nouvelles des membres

➤ Nominations/Élections (dans l'ordre chronologique) :

**Albanie :** M. Igli TOTOZANI a été investi des fonctions d'Avocat du Peuple le 22 décembre 2011.

**Italie (Val d'Aoste) :** M. Enrico FORMENTO DOJOT a été nommé Médiateur de la région autonome le 1<sup>er</sup> février 2012.

**Luxembourg :** Mme Lydie ERR a été élue Médiatrice du Grand-Duché de Luxembourg par la chambre des députés le 15 février 2012.

**Belgique :** M. Marc BERTRAND a été désigné par les parlements à la fonction de Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 4 septembre 2012.

**Roumanie :** M. Anastasiu CRIȘU a été nommé Avocat du peuple le 22 janvier 2013.

**Canada (Nouveau-Brunswick) :** Le 26 juin 2013, M. Charles MURRAY a été nommé à la fonction d'Ombudsman de la province, et M. Norman BOSSE s'est vu attribuer les fonctions de Défenseur des enfants et de la jeunesse.

**Bénin :** M. Joseph H. GNONLONFOUN a été nommé Médiateur de la République en 2013.

**Mali :** M. Baba Akhib HAIDARA a été nommé Médiateur de la République du Mali le 7 octobre 2013, par le Président de la République.

**Belgique :** M. Guido Herman a été nommé à la fonction de Médiateur fédéral le 10 octobre 2013, en collaboration avec Mme Catherine DE BRUECKER. Ils ont tous deux prêté serment le mardi 19 novembre devant le président de la Chambre des députés.

➤ Création de nouvelles institutions ou changement d'institution :

**Belgique :** Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012, l'institution du Médiateur de la Région wallonne et le Service du Médiateur de la Communauté française ont fait place au Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Burkina Faso :** une nouvelle loi organique a été adoptée à l'unanimité par les députés présents de l'Assemblée nationale, le 16 mai 2013, et a consacré le caractère **constitutionnel** de l'institution.

➤ Renouvellement de mandat :

**Belgique :** M. Jean Marie HANESSE a été reconduit dans ses fonctions de Médiateur francophone au Service de Médiation-Pensions le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Par ailleurs, Mme Catherine DE BRUECKER a elle aussi été reconduite dans ses fonctions de Médiatrice fédérale le 10 octobre 2013.

**Macédoine :** M. Ixhet MEMETI a été renommé Ombudsman de la République le 24 décembre 2012.

➤ Ne sont plus membres :

**Arménie :** Le Défenseur des droits de l'Homme de la République, M. Karen ANDREASYAN.

**France :** la Médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, Mme Monique SASSIER.

➤ Destitutions :

**Roumanie :** L'AOMF a été particulièrement préoccupé par la destitution brutale de l'Avocat du peuple roumain, M. Gheorge IANCU, en juillet 2012.

## 5. Examen des demandes d'adhésions

### ➤ Compte rendu du Président du Comité des adhésions :

- **Ombudsperson pour les enfants, Maurice :** au regard de quelques problèmes au niveau de l'indépendance, le Comité des adhésions et le Conseil d'administration proposent le statut de membre associé, statut qui pourra servir à l'institution pour argumenter en vue de l'amélioration de la loi constitutive.
- **Nouveau-Brunswick :** effectue un retour actif dans l'association, après une période d'intérim et la séparation de l'institution en un Ombudsman et un Défenseur des enfants. Le Défenseur des enfants du Nouveau-Brunswick a ainsi demandé son adhésion à l'AOMF, le Comité des adhésions et le Conseil d'administration proposent le statut de membre votant.
- **Le Conseiller à la Médiation de Monaco :** avait demandé le statut de membre associé, accepté par le Comité des adhésions, toutefois à la suite de la lettre du Comité des adhésions indiquant les besoins pour que l'institution puisse devenir membre votant, il aurait été décidé de créer une nouvelle institution de médiation indépendante.
- Une autre demande d'adhésion d'une **association du Cameroun** avait été reçue, toutefois au regard de la non recevabilité évidente, le comité des adhésions a répondu directement.
- **Demande de changement de statut : La Médiatrice de la ville de Paris** a demandé le changement de son statut pour devenir membre votant, toutefois la question s'est posée de savoir si cela ne risquait pas de créer un précédent et d'attirer d'autres (trop nombreux) ombudsmans municipaux. Par ailleurs, au niveau local les enjeux ne sont pas forcément les mêmes qu'au niveau national. Une étude a ainsi été réalisée par Mme Saint-Germain, Présidente du Comité des adhésions.  
Selon le Conseil d'administration, il est possible pour l'instant de repousser la prise d'une décision générale concernant les ombudsmans municipaux au jour où il y aura véritablement des demandes d'adhésions, par ailleurs s'il y en avait vraiment un nombre important, ils pourraient créer leur propre association.  
Concernant la situation spécifique du Médiateur de la ville de Paris, il faudrait en rester au statut quo (que l'institution reste membre associé) au regard du questionnement concernant son indépendance.

### ➤ Questionnement concernant les membres ne payant pas leur cotisation :

La question des non payeurs de cotisation a été abordée et notamment le cas du Médiateur de Sainte-Lucie n'ayant pas réglé de cotisation depuis 2008 et de l'AFCNDH depuis 2010. Une lettre leur sera adressée par le Président de l'AOMF afin de connaître leurs intentions concernant l'association.

*Ces différentes propositions sont validées par l'Assemblée générale.*

## 6. Centre de formation et d'échanges en médiation de l'AOMF à Rabat

- 9<sup>e</sup> session, mai 2012 : Médiateurs et Ombudsmans : comment se faire connaître auprès des citoyens et administrations
- 10<sup>e</sup> session, novembre 2012 : Médiateurs et Ombudsmans face aux litiges fonciers
- 11<sup>e</sup> session, avril 2013 : Processus de traitement des plaintes et moyens d'intervention des Médiateurs et Ombudsmans
- 12<sup>e</sup> session, décembre 2013 : Les droits de l'enfant et l'action des Médiateurs.

Malheureusement la participation est parfois minime, les membres sont invités à envoyer plus régulièrement leurs collaborateurs aux très riches formations du Centre de Rabat.

## 7. Élection du Conseil d'Administration

Pr. Serigne DIOP est élu membre honoraire de l'AOMF, ce statut sera accordé à l'issue de son mandat en tant que Médiateur de la République.

<b>Présidente</b>	Mme Raymonde SAINT-GERMAIN	Protectrice du Citoyen du Québec (Canada)
<b>Premier Vice-président</b>	M. Marc BERTRAND	Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)
<b>Deuxième Vice-président</b>	M. Mohamed RUKARA	Ombudsman du Burundi
<b>Trésorier</b>	M. Baba Akib HAIDARA	Médiateur de la République du Mali
<b>Secrétaire général</b>	M. Dominique BAUDIS	Défenseur des droits, France

<b>Au titre de l'Afrique</b>	M. Souleiman MIYIR ALI	Médiateur de la République de Djibouti
<b>Au titre de l'Afrique</b>	M. Joseph H. GNONLONFOUN	Médiateur de la République du Bénin
<b>Au titre d'Amérique-Antilles</b>	Mme Johanne SAVARD	Ombudsman de la ville de Montréal (Canada)
<b>Au titre de l'Europe</b>	M. Konstantin PENCHEV	Ombudsman de Bulgarie
<b>Au titre de l'Europe</b>	M. Igli TOTOZANI	Avocat du Peuple d'Albanie
<b>Au titre de l'Océan indien</b>	Mme Monique ANDREAS ESOAVELOMANDROSO	Médiatrice de la République de Madagascar

### Comité des adhésions

<b>Président</b>	M. Marc BERTRAND	Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)
<b>Au titre de l'Afrique</b>	M. Ngolo COULIBALY	Médiateur de la République de Côte d'Ivoire
<b>Au titre d'Amérique-Antilles</b>	M. Charles MURRAY	Ombudsman du Nouveau-Brunswick (Canada)
<b>Au titre de l'Europe</b>	M. Joseph RODRIGUEZ GUTIEREZ	Médiateur d'Andorre
<b>Au titre de l'Océan indien</b>	M. Soleman HATTEA	Ombudsman de la République de Maurice

## 8. Questions diverses

Un représentant ivoirien a présenté le nouvel outil de traitement informatique des réclamations qui sera prochainement mis en place au sein de l'institution du Médiateur de la République de Côte d'Ivoire, grâce au soutien de l'AOMF dans le cadre de son « appel à projet » 2013.

La Médiatrice du Burkina Faso a fait un compte rendu de l'atelier qui a été organisé grâce au soutien de l'AOMF obtenu grâce à l'appel à projet 2012 :

La contribution de l'AOMF s'élevait à 4000 €, grâce à laquelle l'atelier s'est bien tenu. Par ailleurs le PNUD et l'institution du Médiateur du Faso ont également apporté une contribution financière. L'objectif général de cet atelier sur le thème « Médiation, justice et règlement des conflits » était de permettre aux acteurs et partenaires de pouvoir échanger autour de leur expérience et de travailler en synergie d'action.

Cette rencontre a regroupé des participants de l'institution du Médiateur, du Conseil d'Etat, justice, trésor, chefs coutumiers...

La Médiatrice de la République de Madagascar a présenté un compte rendu d'étape de la réalisation du projet de sensibilisation des populations soutenu par l'AOMF dans le cadre de l'appel à projet 2012.

Le projet a pu commencer après le rassemblement des 20% de contribution obligatoire de la part de l'institution soutenue.

Une mission de sensibilisation sur l'institution du Médiateur de Madagascar a ainsi pu être organisée au nord de l'île, après le premier tour des élections pour éviter la propagande électorale. Trois opérations dans trois districts différents ont été réalisées pendant 10 jours et de nombreuses personnes ont participé. Les collaborateurs du Médiateur ont pu écouter et conseiller les citoyens et récolter des réclamations pour les étudier au siège. Ces déplacements sont réclamés et très utiles notamment en raison de la faiblesse des communications (postales et internet). Une deuxième mission de sensibilisation sera prochainement organisée dans une région différente avec le restant de la contribution.